



Journal Municipal d'ARUDY

N° 32 - PRINTEMPS 2023

EDITO

Arudyennes, Arudyens, bonjour,

La belle saison estivale s'annonce, quoique timide à ce jour .

Arudy et la vallée d'Ossau sont à l'honneur une nouvelle fois par le parcours remarquable de nos jeunes minimes scolaires UNSS du collège d'Ossau, sacrées Championnes de France en hand-ball ; un grand merci à nos ambadrices, leurs encadrants et tous les partenaires associatifs, publics et privés.

Voici trois projets livrés sur ce premier semestre, le boulodrome à Espalungue (inauguration fin juin), la réhabilitation et amélioration du captage d'eau de Bersaut (Bersaout) à Lazerque et la première tranche de la réfection et sécurisation de la rue du Touya à hauteur du pont du Lamizou.

Un grand chantier va démarrer pendant les vacances scolaires, plus discret, pas visible mais incontournable, la rénovation énergétique de nos deux écoles, 800 000 € fléchés sur le projet. Nous vous informerons de l'avancée des travaux et des actions en cours sur notre Commune, divers et variés, indispensables, raisonnés et maîtrisés.

Les associations nous ont régalé, comme toujours, par leurs actions, résultats et mobilisations ; les Fêtes d'Arudy sont toujours le rendez-vous multi générationnel qui ravit petits et grands.

Arudyennes, Arudyens, bel été, prenez soin de vous.

Cap Arudy .

Le Maire, Claude AUSSANT

**Economie d'énergie
(priorité 2023)**

**Budget - Travaux - Marchés
P. 2 à 5**

**Urbanisme - Info CCVO - SIVU
P. 6 à 8**

**Recensement - Tri sélectif
Ressources humaines
Cimetières
P. 9 à 11**

**Sport et Vie Associative
Ecoles
Animations - Piscine
P. 12 à 16**

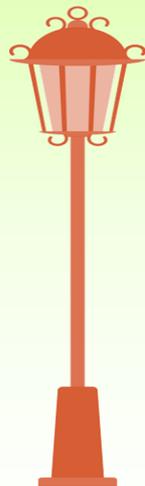


LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE : UNE PRIORITÉ POUR 2023

Explosion des coûts de l'énergie

N'ayant plus accès au tarif réglementé, la commune d'Arudy a l'obligation de sélectionner un fournisseur d'énergie au prix du marché. Ainsi, le dernier renouvellement au 1^{er} janvier 2023 a vu le tarif de fourniture d'électricité bondir de 72 €/MWh à 332 €/MWh. Cette augmentation valable pour deux ans a un impact significatif sur le budget communal. A consommation égale, le budget électricité passerait de 120 000 € en 2022 à 360 000 € en 2023. Même schéma dans des proportions moindres pour la fourniture de gaz de ville. En mettant tout bout à bout, c'est une enveloppe de 300 000 € d'augmentation qui était attendue pour 2023 sans action concrète !

Première action : l'extinction de l'éclairage public



En 2022, l'éclairage public a représenté près de 30% des consommations électriques de la commune (222 810 kWh). Des travaux de changement des armoires de commande ont été entrepris via TE64 dès le mois de décembre 2022 pour mettre en œuvre une extinction partielle de 23h à 6h sur la période du 16 septembre au 30 avril et une extinction totale du 1^{er} mai au 15 septembre. Cette dernière se justifie par la réalité de l'allongement des journées.

Selon nos estimations, ce changement permettra de rester sur une enveloppe proche de 2022 (63 000 €) contre 127 000 € si rien n'avait été fait. L'extinction totale estivale permet d'économiser près de 25 000 € à elle seule.

Rénovation énergétique dans les écoles/été 2023

Un programme ambitieux a été monté pour réhabiliter les deux écoles. Un total de 640 000 euros va être investi cet été pour améliorer le confort des élèves et être en accord avec la réglementation sur la qualité de l'air intérieur..

Elémentaire : 109 911 kWh sont consommés par an sur ce bâtiment de 1 281 m² qui accueille 140 enfants.

La consommation sera réduite de 59% (44 896 kWh attendus) après mise en œuvre des travaux suivants :

- Mettre en place des luminaires LED
- Isoler le plafond du préau (plancher de 3 classes)
- Mettre en place une VMC double flux et son réseau
- Mettre en place une pompe à chaleur sur sondes géothermiques avec son réseau hydraulique
- Mettre en place une régulation avec programmation horaire

Maternelle : 52 724 kWh sont consommés par an sur ce bâtiment de 670 m² qui accueille près de 80 enfants. La consommation sera réduite de 41% (31 103 kWh attendus) après mise en œuvre des travaux suivants :

- installer une VMC double flux et son réseau de soufflage et de reprise sur la partie ancienne
- remplacer la VMC existante par une VMC double flux sur la partie plus récente
- remplacer les chauffages masses existants par des chauffages électriques plus performants
- mettre en place une régulation et programmation de ces équipements
- remplacer l'éclairage existant par du LED.
- remplacer les menuiseries de la partie ancienne de l'école

Rénovation de l'éclairage intérieur des bâtiments :

En parallèle de ces travaux aux écoles, la rénovation de l'éclairage intérieur d'autres bâtiments a été menée en interne par les services techniques. Salle Espalungue, Ateliers municipaux, Mairie, Musée... sont les premiers bâtiments qui ont été traités ce premier semestre 2023. Economies attendues de plus 13 700 kWh. Cette opération sera étendue à d'autres bâtiments en 2024.

Quels résultats à mi-parcours ? Un espace de suivi des consommations mis en place par Enedis nous permet de suivre nos consommations. A mi-parcours, nous avons réussi à économiser près de 30% par rapport à l'année dernière (cf. ci-contre). Nous pouvons déjà ici voir l'impact des premières actions menées.

Financement et retour sur investissement

Le financement de ces travaux aux écoles fait appel à des financements de l'Etat (DSIL/fonds verts et fonds chaleur de l'ADEME) pour près de 295 000 € (respectivement 233 000 € et 62 000 €). Un emprunt de 345 000 € sur 13 ans à 0,75% est envisagé pour financer le reste à charge (avance remboursable de la Banque des Territoires via TE64) ; le montant des annuités sera « payé » par les économies.

Les temps de retour sur investissement oscillent entre 7-8 ans pour ces deux projets.

Une demande a également été faite auprès du Département pour le projet de rénovation énergétique de l'élémentaire.

TOTAL Consommation - Période en cours / Même périod...

222 427,85 kWh

Période en cours (depuis le 1^{er} janvier)



317 218,06 kWh (-29,88 %)
Même période (il y a 1 ans)

Compte administratif 2022 (Réalisé) - Résultats :

Fonctionnement : 3,6M€ en recettes
2,6M€ en dépenses

Investissement : 1M€ en dépenses
670 000€ en recettes

Restes à réaliser (opérations engagées mais non payées) à basculer en 2023 : 547 000€ en dépenses
287 000€ en recettes

Un excédent de 300 000 € est reporté au budget 2023

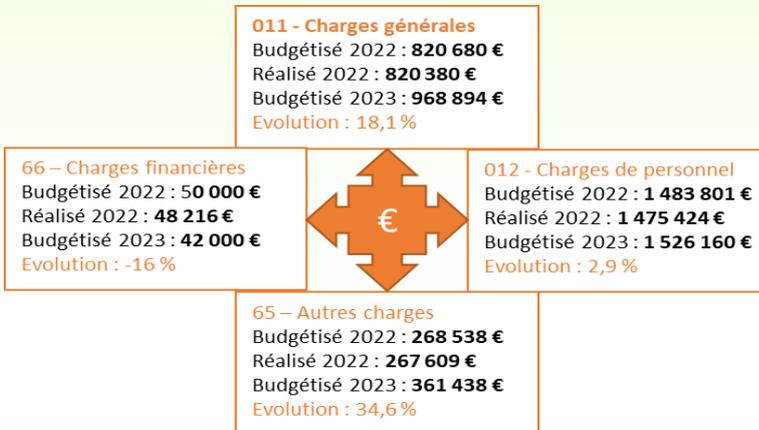
Budget 2023 (Prévisionnel) :

Le budget de la commune s'équilibre à :

- 3,51 millions d'€uros (fonctionnement)
- 2,46 millions d'€uros (investissement)

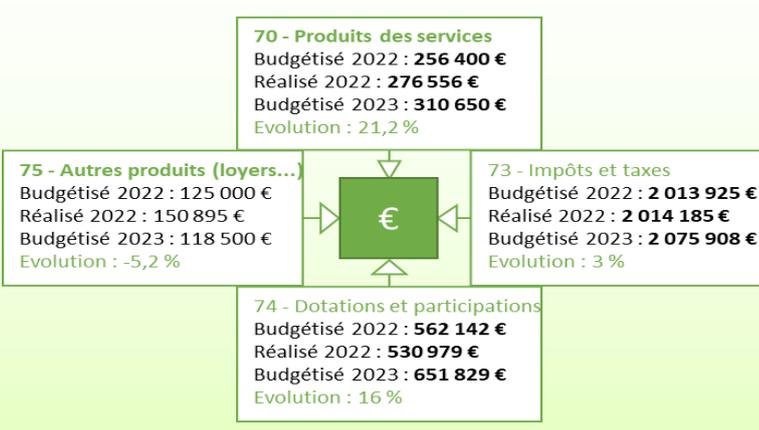
Dépenses de fonctionnement 2023 :

La forte augmentation des charges générales s'explique essentiellement par la hausse des charges d'énergie. La hausse des charges de personnel reste limitée. Elle s'explique par l'organisation du recensement de la population. Concernant le chapitre 65, la différence provient essentiellement des 90 000 € qui seront à verser pour clôturer la phase 3 de la ZAC Saint Michel (le dernier terrain a été vendu ce début d'année). Ce déficit doit être rapproché de l'excédent des phases précédentes. Enfin, la charge des intérêts continue de baisser du fait que la commune n'a pas emprunté en 2022.



Recettes de fonctionnement 2023 :

Il est prévu que les recettes des produits des services (cantine, garderie, piscine, coupe de bois...) se maintiennent en 2023 (différence due à un changement d'imputation comptable). Concernant les impôts (73), pas de hausse des taux d'imposition cette année ; l'évolution provient de la revalorisation des bases décidées au niveau national. Enfin, une bonne surprise pour les dotations (74) avec des notifications supérieures aux années précédentes et le filet de sécurité inflation pour 2022 (78 000 € attendus). Pour le 75 enfin, la prévision budgétaire ne se base que sur les loyers connus.



Quelques chiffres :

La capacité de désendettement de la Commune est établi à 4-5 ans (10-12 ans seraient une limite à ne pas dépasser) pour environ 1,8M€ d'encours.

Stabilité des taux pour 2023

Taxe foncière bâtie (TFB)	29 %
Taxe foncière non bâties (TFNB)	45,16 %
Taxe d'habitation (TH)	20,77 %

Section investissement

L'excédent de fonctionnement dégagé permet de financer le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la commune. En 2023, près de 535 300 euros est ainsi viré à la section d'investissement ; ce qui permet de financer le programme d'investissement prévu (1,6 M€) avec également les subventions perçues et l'emprunt (1,094 M€ au total – soit 68% des dépenses).

Parmi les opérations prévues, voici les plus importantes :

762 000 €	Rénovation énergétique des bâtiments (cf. dossier)
75 770 €	Travaux d'éclairage public (changement des armoires de commande, réfection de l'éclairage – av. des Pyrénées et d'Ossau)
45 000 €	Révision du Plan Local d'Urbanisme
65 000 €	Curage du lac Ducrest et la réfection de sa digue
118 700 €	Boulodrome (travaux terminés) - (cf. info p.5)
85 200 €	Première phase de la réhabilitation de la piste de Laüs
24 000 €	Réhabilitation des aires de jeux du Foirail et de la gendarmerie
144 380 €	Acquisition du terrain Ouilhon auprès de l'Etablissement Public Foncier Local Béarn Pyrénées

EN BREF :**T R A V A U X**

Rue Tilhou : suite à l'incendie des granges, la rue est fermée temporairement pour travaux de consolidation des murs doivent être menés prochainement.

ZAC Saint Michel : Le dernier terrain disponible sur la ZAC Saint-Michel a été vendu ce début d'année à l'entreprise Buzitel. L'opération se clôture donc cette année. Cette opération a permis de réhabiliter cette friche et de fixer sur Arudy de nouveaux habitants et activités économiques.

Acquisition de terrain : La commune a fait l'acquisition de terrains issus de l'indivision Lahouratate : 1 parcelle à Espalungue et 1 parcelle au bout de l'avenue d'Anéou, près de la passerelle bleue.

Affouage : Une nouvelle campagne d'affouage a été lancée. 31 lots ont été attribués à 8 € le stère ; la coupe se passera du côté du plateau de Labarthe (parcelle 13).

Mobilités douces : un passage vient d'être réalisé au niveau de l'aire de jeux dite 'Versavaud'. Il permet de relier la Plaine des sports à l'avenue des Pyrénées, et s'inscrit dans la volonté de mise en place de continuités piétonnes et cyclables sur la Commune. Cette liaison devrait voir le jour durant le second semestre 2023.

Rue du Touya (1ère portion) : réhabilitation faite par la Sté Laborde SAS : travaux permettant la sécurisation de la partie basse de la rue. Pour un montant de 58 274 € financé par le Département (16 320 €) et l'Agence de l'eau (5 258 €).

Estives et forêt communale : Le 26 mai dernier, les nouveaux captages de Bersaout sur les estives de l'Azerque ont été réceptionnés et mis en service. Cela a été l'occasion de présenter leur fonctionnement aux usagers de l'estive. Accompagné par le Centre Départemental d'Elevage Ovin (AMO) et du cabinet Cetra (MOE), ce projet consistait à reprendre les captages des deux sources de Bersaout et améliorer le pompage (pompage automatisé solaire qui s'arrête une fois la cuve pleine). L'entreprise Arhex-Emanez qui a mené ce chantier à l'automne 2022 en période de basses eaux ; les derniers réglages ont eu lieu en mai. Ces travaux permettront de mobiliser toute la ressource en eau disponible sur cette zone ; la démarche sera étendue à d'autres zones (étude de faisabilité sur les abreuvoirs existants).

A venir : Dès cet été, une première phase de travaux sera lancée pour réhabiliter la piste forestière de Laüs de la fin du chemin des Terrès aux estives (9km). Coût de l'opération : 132 454,09 € HT sur deux ans avec un reste à charge de 37 478 €.

Montant de l'opération : 93 360 € HT
 - Travaux : 81 780 € HT
 - MOE+MOA : 11 580 € HT

Financement :
 - Fonds UE - FEADER : 39 585 €
 - Région Nouvelle-Aquitaine : 35 103 €
 Reste à charge financé par le montant de la PAC perçue par la Commune



Montant de l'opération HT	109 515 €
Subvention : (71%)	78 650 €
Département :	25 000 €
Agence Nationale du Sport :	51 650 €
Territoire d'Energies :	2 000 €
Le reste à charge pour la Commune est de 30 865 € achat du terrain inclus.	

Le nouveau boulodrome : Il a été réceptionné au mois d'avril et un premier concours a pu être organisé par la Boule arudyenne en avril 2023.

Il compte 32 terrains de pétanque (8 terrains de catégorie 'honneur' de 4m x 15m et 24 terrains 'classiques' de 3m x 12m).

Le projet se veut global à l'échelle de la plaine des sports. Il permet d'organiser l'espace à l'arrière de la salle Espalungue, de le dédier aux loisirs, aux sports et à la détente, tout en le sécurisant davantage. Il permet de libérer les abords devant la salle et d'y reporter le stationnement et de créer un parvis à terme.

ATTRACTIVITE-ENVIRONNEMENT

NOS MARCHES

Tous les mardis

- 1 primeur
- 1 fromager : fromage du pays, et autres, œufs
- 1 marchand de nems, rouleaux de printemps...
- 1 affûteur
- 1 marchand de pains et autres
- 1 traiteur
- 1 charcutière
- 1 marchand de vêtements 1 mardi sur 2
- 1 marchand de vêtements uniquement les jours sans pluie
- 1 maraicher bio à la saison

Tous les samedis

- 1 primeur
- 1 maraicher bio et AB
- 1 marchand de miel
- 1 fromager : fromage du pays et autres , des œufs
- 1 producteur local : fromage, yaourts, charcuterie
- 1 rôti
- 1 biscuits tous les deuxièmes samedis du mois

Sans oublier les marchands de passage (volants)

Tous les deuxièmes samedis du mois, d'Avril à Octobre « LOU MERCAT » : sont généralement présents les commerçants du samedi, des marchands de bijoux, vêtements, tisanes et autres selon la demande, des associations locales (Secours populaire, Pyrène l'Ossaloise, AFHIMAD, APE, etc...)

ETUDE DE REVITALISATION DU CENTRE-BOURG

L'étude de revitalisation du centre-bourg a démarré en janvier 2022 et s'est achevée en mars 2023. Après le diagnostic et la déclinaison du projet urbain, le travail sur les actions a clôturé le Plan Guide.

Une réunion publique s'est tenue le 3 mars 2023 et a permis de présenter le rendu de l'étude et d'avoir un temps d'échanges avec les habitants.

Les fiches actions thématiques permettent de préciser les Orientations d'aménagement et les projets de « l'ARUDY de Demain ».

L'axe sur les espaces publics étudie par exemple les sujets suivants : requalification de la Place de l'Hôtel de ville, traitement de la rue d'Arros/Barcajou, valorisation de la Place du Foirail...



La thématique de la mobilité aborde la requalification du site de l'ancienne voie ferrée, la création de continuités piétonnes et cyclables, la réorganisation des mobilités dans le cœur de ville, etc...

Les équipements publics et leur devenir sont aussi abordés : centre social, pôle Saint Michel, collège...

Le thème de l'habitat met en avant l'importance de mobiliser le parc vacant, qu'il soit public ou privé ; et d'avoir une réflexion sur la maîtrise des secteurs de développement urbain.

Le volet commercial est partie prenante du Plan Guide : intervention sur des biens stratégiques, charte des devantures, signalétique adaptée...

Cette étude est transversale et opérationnelle. Elle permet de « sortir du coup par coup et d'avoir une ligne de conduite à horizon 10-15 ans ». Certaines actions ont été engagées en régie par les services municipaux, d'autres nécessitent de mûrir.

L'étude va servir de base à la réflexion sur les projets communaux et permet de nourrir l'Opération de Revitalisation du Territoire qui sera prochainement contractualisée avec l'Etat. L'ORT permettra d'inscrire des projets dont la réalisation devrait s'engager dans les 5 années à venir.

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été prescrite le 21/09/2022. Le Bureau d'études ARTELIA a été sélectionné afin de travailler sur cette révision. Il est basé à Pau et son équipe est pluridisciplinaire : agronome, urbaniste, chargé d'évaluation environnementale, cartographe, naturaliste, expert VRD, etc... Il est accompagné par le cabinet Pays et Paysages établi à Orthez, qui traitera de la partie paysagère et de la forme urbaine.

La phase de diagnostic a démarré en mars et va se poursuivre de manière itérative. Le travail sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable devrait s'engager à la rentrée de septembre. Le PADD détermine les grandes orientations d'aménagement à partir des enjeux identifiés au sein du diagnostic.

Pour rappel, les modalités de la concertation avec la population ont été définies dans la délibération de prescription du PLU, qui est affichée en mairie.

Vous pouvez formuler vos observations et vos propositions par les moyens suivants :

-Messages par mail à : urbanisme@arudy.fr, ou par courrier à : Mairie, 2 Place de l'hôtel de ville 64260 ARUDY ; en précisant en objet « Concertation préalable PLU ».

-Registre destiné aux observations à la disposition du public, aux jours et heures d'ouverture du service urbanisme, tout au long de la procédure jusqu'à l'arrêt du projet.



HABITAT – AIDES A LA RENOVATION



Vous êtes propriétaires occupants ou propriétaires bailleurs, et vous souhaitez procéder à des travaux sur votre logement ; plusieurs mesures peuvent vous aider.

Le programme Bien Chez Soi est géré par le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques et permet, sous conditions de ressources, de bénéficier d'une prise en charge pour le traitement de l'habitat indigne, l'amélioration des performances énergétiques et l'aménagement chez les personnes âgées ou handicapées. Plus d'information sur <https://le64.fr/renover-adapter-son-logement>

L'aide MaPrimeRénov' est accessible à tous et permet d'engager des travaux de réhabilitation énergétique (isolation, remplacement d'une chaudière...).

Le Service de Rénovation Energétique de l'Habitat présent au siège de la CCVO permet de vous orienter dans vos démarches. Tél : 05 59 05 95 53 - Courriel : preh@cc-ossau.fr

INFOS CCVO

Nouvel équipement / vélos accessibles en libre-service :



La Communauté de Communes de la vallée d'Ossau va prochainement implanter 3 stations de vélos à assistance électrique (VAE) en libre-service.

Cette action s'inscrit dans le cadre du développement des mobilités douces portées par l'intercommunalité : aménagement de la vélo route d'Ossau, aide à l'acquisition de VAE, déploiement d'équipements comme les bornes d'autoréparation... Dotées d'un parc de 15 VAE, ces stations seront positionnées à Buzy (aire de repos proche de la gare SNCF), à Laruns (à proximité du fronton) et à Arudy, sur la place du Caribot (parking en face du siège de la CCVO). Le client pourra réserver son VAE sur un site internet dédié via un QR code, depuis un smartphone, un ordinateur ou une tablette. Muni

d'un code, il lui suffira de déverrouiller son vélo directement sur la station. Au retour de ce dernier (même station), il lui sera facturé selon la durée d'utilisation (10 centimes d'euros par tranche de 10 minutes). Ce projet bénéficie d'une aide de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires à hauteur de 50% des dépenses éligibles (soit un montant maximal de 40 416 €), obtenue dans le cadre d'un appel à projet « Avenir Montagnes Mobilités ». Nul doute que ce nouveau service permettra à l'utilisateur, qu'il soit résident de la vallée ou touriste, de profiter des charmes du territoire.



Visuel de la future Maison Intercommunale des Solidarités
située avenue d'Ossau (architecte Jacques Vignes)

Le syndicat d'assainissement de la Vallée d'Ossau est composé des communes d'Arudy, Bescat, Castet, Iseste, Louvie-Juzon, Lys, Sainte-Colome et Sévignacq-Meyracq.

A l'automne 2021, le SIVU a engagé des travaux importants afin de rendre son système d'assainissement conforme à la réglementation. Le défi du syndicat est de pouvoir gérer le flux d'effluent par temps de pluie. Avec près de 70% de réseau unitaire, le système est très sensible à la pluie et n'est pas en mesure de traiter la totalité des volumes collectés avant rejet au gave dans ce cas-là.

Mis en demeure par le préfet de corriger cette situation, le SIVU a adopté un programme de travaux visant à pouvoir traiter la totalité des effluents.

L'augmentation de la capacité de la STEP d'Arudy a permis d'abandonner la STEP de Bescat obsolète. Ainsi, les effluents de Bescat, Sainte-Colome et Sévignacq-Meyracq sont refoulés depuis Bescat vers Arudy après avoir traversé le gave en souille au droit de la station. Un nouveau réseau gravitaire a été posé de façon à abandonner l'ancien réseau non étanche ; ce qui permet de supprimer les entrées d'eau de la nappe phréatique. La station d'épuration a elle été démolie pour rendre le site à l'état naturel.

Cela passe par une réhabilitation de la station d'épuration avec une augmentation de sa capacité de traitement (passage de 4 700 à 7 000 équivalent habitant via la création d'une nouvelle file de traitement) et la création d'une file orage (réhabilitation de la file existante) qui fera tampon et traitera ces effluents stockés par temps sec.



Le montant des travaux s'établit à 2 174 740 € HT pour la station d'épuration et à 654 761 € HT pour le transfert des effluents et la suppression de la STEP de Bescat. Avec les études et les coûts de maîtrise d'œuvre nécessaires, cela représente un total de plus de 3 000 000 € HT.

Pour boucler le plan de financement, il a fallu emprunter près d'1,6 million d'euros ; les subventions perçues (Agence de l'Eau Adour Garonne et Département des Pyrénées-Atlantiques) ne comptant que pour 45% du montant des travaux.

Station mise en service en juillet ; sa réception a été réalisée ce début d'année 2023 comme prévu au planning.



Cette phase de travaux est une première étape dans le travail de fond qui s'engage pour limiter les entrées d'eau de pluie et de nappe. Après avoir travaillé sur le système de traitement, le SIVU devra se focaliser sur le système de collecte afin de mettre en séparatif le réseau de certains quartiers.

Prochains travaux : 2,5 km de nouveau réseau à Arudy depuis le pont Germe vers la rue du parc national et l'ouest de cet axe (rue du Touya, rue d'Aspe, rue du Bager).

En parallèle, le SIVU va intensifier les contrôles de branchement afin d'accompagner les particuliers dans la déconnexion de leurs gouttières du réseau d'assainissement.

Des programmes d'aide pourront être montés en partenariat avec l'Agence de l'Eau pour les particuliers souhaitant faire des travaux.

Pour toute question sur l'assainissement, vous pouvez contacter le SIVU :
au 05 59 05 99 40 ou sur contact@sivu-ossau.fr.

Le guide 2023 du Correspondant Défense vient de sortir. Il définit le rôle de ce dernier dont celui d'information auprès de la jeunesse.



Pour plus d'informations, vous pouvez consulter : www.defense.gouv.fr/jeunesse

Les élèves en classe de 3e peuvent demander à effectuer leur stage découverte obligatoire d'une semaine dans un service du Ministère des Armées.

Comment se faire recenser pour le service national ?

Le recensement doit être effectué auprès de la Mairie de votre lieu de domicile. Il est obligatoire pour tous les Français (garçons et filles) entre la date du 16ème anniversaire et la fin du troisième mois suivant, avec possibilité de régulariser la situation jusqu'à l'âge de 25 ans. Pour accomplir cette démarche, vous devez vous munir de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport en cours de validité ainsi que du livret de famille sur lequel vous apparaissez.

ATTRACTIVITE-ENVIRONNEMENT

MISE EN PLACE DU TRI SELECTIF DANS LES CIMETIÈRES



Dans un but de réduction et de recyclage des déchets, la Commission «Environnement, Attractivité» de la Commune a élaboré le projet de tri sélectif au niveau des cimetières en mettant à votre disposition des containers spécifiques et identifiés.

La CCVO, en charge de la gestion des déchets a fourni les containers adaptés.

Ceux-ci sont disposés dans chaque cimetière et vous permettent de déposer les déchets verts (fleurs fanées, terre, plantes), les pots de fleurs vides, les autres déchets (emballage, ruban mousse synthétique, tuteur, etc...) dans le container correspondant.

Une convention a été établie entre la Mairie et l'Association RESO qui s'engage :

- à récupérer les divers contenants collectés dans les containers des cimetières,
- d'en assurer le recyclage.

Nous vous remercions de votre participation.

Daniel THARREAU, chef de production à la restauration scolaire depuis une quinzaine d'années a quitté les fourneaux ce 1^{er} mai. Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite.

Paul WILLAIME, second de cuisine depuis 4 ans, reprend le flambeau .



AUTRES MOUVEMENTS DE PERSONNELS :

- ◆ SERVICES TECHNIQUES : Vincent CAMBORDE a rejoint l'équipe comme agent des espaces verts.
- ◆ MUSEE : Emily VIGNAU, recrutée en tant que volontaire du service civique du 8 février au 17 septembre, participe à la réorganisation des réserves du Musée et à la valorisation des collections auprès des publics.

Apprentissage : Deux apprentis sont engagés à partir de septembre 2023 :

1 aux ST pour effectuer un BP jardinier paysagiste et 1 à l'école maternelle pour effectuer un CAP petite enfance.



Comme tous les ans, la Mairie a embauché pour la saison estivale des jeunes saisonniers dans le but d'avoir une première expérience professionnelle. Postes pourvus à l'accueil de la piscine et aux services techniques.

OFFRE D'EMPLOI : 1 service civique aux écoles pour septembre 2023

La commune d'ARUDY propose une mission de service civique au sein de l'école maternelle et primaire dans une logique de complémentarité de temps éducatifs.

Les missions seront prioritairement :

- De participer et organiser avec les agents municipaux les activités sur les temps forts tels que la pause méridienne et la garderie.
- De favoriser un bon climat solaire.
- D'assister les enseignants pendant les temps de classe et notamment lors des activités sportives, artistiques, scientifiques ; à la préparation du matériel nécessaire à l'activité, puis à la remise en état des locaux et du matériel. Contrat de 8 mois à partir du 1^{er} septembre 2023.

Envoyez vos candidatures à Madame Marine BRAMOULLÉ à l'adresse suivante : marine.bramouille@arudy.fr

ARROS – PONT-NEUF – BERASTOU



Pour rappel, la reprise des tombes en état d'abandon, mise en place le 21 avril 2017, s'est terminée en avril 2020.

Suite à cette procédure, nous avons procédé à la construction d'un ossuaire au cimetière d'Arros et récupéré quelques emplacements en procédant à l'exhumation des restes mortels qui ont été déposés ensuite dans l'ossuaire.

Du 22 au 26 mai dernier, des travaux ont été menés par les services techniques de la commune : évacuation de pierres tombales, de stèles dégradées concernées par la reprise de concession sur la partie à droite du portail. Cette opération se limitera à cela ; les défunts inhumés sur ces emplacements ne seront pas exhumés.

Cette partie du cimetière sera ensuite enherbée et une plaque viendra rappeler l'ensemble des noms connus des défunts.

La continuité des travaux s'effectuera, dans un premier temps, au cimetière Berastou par la construction d'un ossuaire et la reprise de quelques tombes en état d'abandon. Dans un second temps, nous poursuivrons la reprise des tombes au cimetière Pont Neuf dans les allées à gauche du portail principal ; puis dans la partie sur la droite.

Lors de la procédure de reprise de concessions en état d'abandon, nous avons demandé aux personnes ayant un caveau sur la commune, de nous transmettre des renseignements sur les défunts y reposant. En effet, aucune épitaphe, ni date ne figurent sur certaines tombes. Ces informations nous aideront à mettre à jour notre fichier.

Nous vous invitons à nous communiquer ces renseignements sous la

forme du tableau ci-dessous ou par mail à contact@arudy.fr

Cimetière : ARROS Pont Neuf Bérastou

Concession n° : _____ du _____ délivrée à Mr _____

Nombre d'inhumés : _____

NOM PRENOMS DE L'INHUMÉ	Dates de Naiss. / décès	Cercueil / urne	Lien de filiation avec le concessionnaire

S'il y a eu lieu des exhumations, des réductions ou transferts de corps, le préciser :

La saison 2022/2023 arrive à son terme . Découvrez en quelques lignes les bons résultats :

- Bilan ESA :

Equipe 1 : Finale régionale perdue contre Arcangues

Eliminée en 32^{ième} du Championnat de France R1 contre Vic Bigorre

Equipe 2 : Eliminée en 8^{ième} du Championnat de France contre Montredon Labessionné

Cadets : 2 Finales à disputer / Challenge Max Brito et Championnat d'Aquitain

- Ecole de rugby : Bilan positif en effectif et en qualité : les M14, M10, M8, M6 ont remporté divers tournois.

- Bilan OHBC :

Equipe seniors garçons : maintien en excellence pré-région

Equipe séniors filles : a évolué en N2 cette année, descendra la saison prochaine en N3

Ecole de hand : bilan positif - ils disputeront plusieurs finales le 03 juin 2023 à Nousty et Asson.



CHAMPIONNES DE FRANCE :

Toutes nos félicitations
aux minimes filles
du Collège d'Ossau d'Arudy
qui remportent le Championnat de
France UNSS de hand-ball
en finale contre Toulon
sur le score de 23 à 20 ...

BRAVO... !!!!

Le samedi 27 mai 2023 a eu lieu un concours de pêche au lac du Bager (Ducrest) . Une trentaine d'enfants passionnés ont pêché une soixantaine de truites sous le regard attentif des parents



Après-midi organisé de main de maître, par la Société de pêche.

Tous les enfants furent récompensés de divers lots - Un goûter gourmand clôtura cet après-midi.

Pour les associations qui voudraient faire passer un article sur le bulletin municipal, s'adresser à la Mairie



Beaucoup ont déjà constaté l'aménagement paysager le long du chemin du Caribot près de l'école Maternelle.

Arbustes fruitiers et plantes fleuries se côtoient dans cet espace agréable.

Des bancs en pierre d'Arudy invitent à une pause en attendant la sortie des enfants. Ces bancs sont constitués à partir de dalles récupérées sous la Mairie lors des travaux à la médiathèque.

A noter que l'école maternelle avait déjà commencé des plantations de fraisiers dont les jardinières ont été peintes avec goût et couleur.

ENFANCE / AIRES PUBLIQUES DE JEUX

Cela fait longtemps que les structures des aires de jeux des jardins publics sont à réhabiliter. Une concertation a été menée entre la mairie et des représentants de parents d'élèves.

L'aire publique de la gendarmerie sera la première réhabilitée. Une nouvelle structure ainsi qu'une balançoire nid d'oiseau, ont été livrées et seront mises en place par les services techniques d'ici la rentrée de Septembre.

Le prochain projet est celui du jardin public du Foirail, le plus central et le plus animé. Là encore un tour de table se fera entre la mairie et les représentants de parents d'élèves cette fin d'année scolaire.

ÉCOLE MATERNELLE :

Un petit circuit au sol dans la cour fait la joie des petits qui savent très bien suivre le chemin.



BUDGET DES ÉCOLES

La Commune maintient les budgets alloués aux écoles. 11 700 € pour le fonctionnement de l'élémentaire et 6 000 € pour la maternelle. Auxquels s'ajoutent, en complément des actions menées par les parents d'élèves, le financement des sorties scolaires : 5 500 € pour l'élémentaire et 2 000 € pour la maternelle.

Médiathèque des Arcades

2176 Inscrits à qui sont proposés aujourd'hui 19239 documents.
Depuis le début d'année 2023, nous avons effectué 20 085 prêts et retours de documents.

Programmation du 2^{ème} semestre à La Médiathèque

Exposition « Festival de couleurs créations 2023 de « l'atelier mine de crayon » du 09/06/2023 au 17/08/2023.
Exposition interactive « Qui a refroidi Lemaure ? » Une BD dont vous serez les héros du 14/09/2023 au 12/10/2023.

Exposition du club « L'œil du Neez » : exposition dans le cadre du Foyer Rural du 19/10/2023 au 16/11/2023.

Rencontres d'auteurs : Festival du polar « Un aller-retour dans le noir » le 29/09/2023 à 18h30, Andrée Michaud présentera son dernier roman « Proies ».

Gilles Vincent pour une présentation de la genèse de plusieurs de ses romans le 13/10/2023 à 18h30.

Michèle Som « Germaniste de formation » proposera une approche pédagogique et éducative autour d'un choix de contes de Grimm le 24/11/2023 à 18h30.

EXPO à la Médiathèque du 9 Juin au 17 Août : « Festival de couleurs ».

EXPO au Musée d'Ossau du 4 Juillet au 17 Septembre : « Le photographe Emile Touchet »

Tous les samedis du 8 Juillet au 26 Août : 12h - La Minute nécessaire de Madame La Curieuse - Librairie La Curieuse 06 88 31 26 97

21 Juin	20h30 - La Guinguette du Val « CSympadetcool » au Val Eveillé	Le Val Eveillé +33 6 73 47 80 08
24 Juin	« Journée Jaune et Bleu » - Lieu : Stade et salle Espalungue	Les Anciens de l'Etoile Sportive
25 Juin	19h - « La vie en rouge spectacle » - au Val Eveillé	Le Val Eveillé +33 6 73 47 80 08
30 Juin	18h - « Montagne magique » - au Val Eveillé	Le Val Eveillé +33 6 73 47 80 08
1er Juillet	Finales de la Pelote - Salle des Sports	
	14 h - Fête des Ecoles à Espalungue	
7 Juillet	20h30- La Guinguette du Val « Médie » - au Val Eveillé	Le Val Eveillé +33 6 73 47 80 08
9 Juillet	9h30 à 16h30 - « Low-Tech sauce béarnaise »	Inscription cpiebearn.fr
12 Juillet	15h - « Photographier par un trou de serrure » Atelier pour enfant à partir de 8 ans	Musée d'Ossau d'Arudy +33 5 59 05 61 71 (Renseign. et réservation)
13 Juillet	10h - « Arudy et la Colline St Michel » Balade Réservation à l'Office du Tourisme	Association Pyrène l'Ossaloise 06 37 64 93 84
	18h30 - « Rencontre avec Nicolas Jaillet » auteur de « Fernanda »	Librairie Curieuse 06 88 31 26 97
15 Juillet	20h30 - La Guinguette du Val « Fanfare de l'Ours » au Val Eveillé	Le Val Eveillé +33 6 73 47 80 08
21 Juillet	<u>33^e Championnat Européen de Tir aux Armes Préhistoriques</u> 21h - Conférence sur la Préhistoire Salle des Fêtes d'Izeste	
22 Juillet	14h Manche Arudy-Izeste - Tir à l'arc - Plateau du Zoom	
	20h - Repas musical sur inscription - Préau école élémentaire	Association Pyrène l'Ossaloise 0734 07 50 (Renseignements) Pyrène.64260@laposte.net
23 Juillet	9h30 Tir à la sagaie avec propulseur au Plateau du Zoom 10h à 17h Animation sur le thème de la Préhistoire 15h <u>Concours International ISAC « Tir au propulseur »</u> Ecole élémentaires et animations - initiation aux tirs pour tous.	
22 Juillet	20h30 - La Guinguette du Val « Mississipi Guinguette » Au Val Eveillé	Le Val Eveillé +33 6 73 47 80 08
23 Juillet	19h - « La vie en rouge » spectacle - Lieu : Au Val Eveillé	Le Val Eveillé +33 6 73 47 80 08
26 Juillet	15h - « La photo en labo bio » Atelier pour enfant à partir de 8 ans - Lieu : Musée	Musée d'Ossau d'Arudy +33 5 59 05 61 71 Réservation
27 Juillet	21h - « Arudy à la lueur des lampions » Découverte d'Arudy de nuit	Association Pyrène l'Ossaloise 06 37 64 93 84
29 Juillet	20h30 - La Guinguette du Val « Les Z'emmelés » - Lieu : Au Val Eveillé	Le Val Eveillé +33 6 73 47 80 08

INFO PISCINE
ÉTÉ 2023



La piscine municipale ouvrira :
du 8 juillet jusqu'au 31 août 2023.
de 10h à 13h et de 15h à 19h.

ATTENTION : Fermeture les lundi et mardi

1er Août	16h - « Le Magnifique bon à rien » Cie Chicken Street 20h30 - « Le bon, la brute et le truand » Lieu : Cinéma St Michel	CCVO et Cinéma St Michel Renseignements 07 81 19 11 62 Office Tourisme 05 59 05 77 11
2 Août	18h « Marché des Producteurs de Pays » - Place du Foirail	Chambre d'Agriculture/Mairie
3 Août	10h - « Arudy et la Colline St Michel » Balade ARUDY	Association Pyrène l'Ossaloise 06 37 64 93 84
4 Août	20h30 - « Le Percnoptère : voyage en Arabie » avec D. Peyrusqué Lieu : Cinéma St Michel	Musée d'Ossau d'Arudy et AAMO +33 5 59 05 61 71 (Renseignements)
5 Août	20h30 - La Guinguette du Val « Buen Rollito» trio latino Lieu : Au Val Eveillé	Le Val Eveillé +33 6 73 47 80 08
9 Août	15h - « Photographe par un trou de serrure » Atelier pour enfant à partir de 8 ans - Lieu : Musée	Musée d'Ossau d'Arudy +33 5 59 05 61 71 Renseignements
11 Août	20h30 - La Guinguette du Val « Sganarelle ou le cocu imaginaire » Lieu : Au Val Eveillé	Yvonne and the computers +33 6 22 45 74 84
15 Août	19h - « La vie en rouge » spectacle - Lieu : Au Val Eveillé	Le Val Eveillé +33 6 73 47 80 08
17 Août	21h - « Arudy à la lueur des lampions » Découverte d'Arudy de nuit	Association Pyrène l'Ossaloise 06 37 64 93 84
	21h - « Rire et Jeux d'été » - au Cocotiers	Rens. lecocotiers.fr/« Rire et Jeux d'été »
18 Août	20h30 - Conférence « Les forêts de Gabas » Lieu : Salle du Laré	contact@ossau.fr Rens : 06 76 69 14 24 - 06 63 33 12 88
19 Août	20h30 - La Guinguette du Val trio « Sofa» - Lieu : Le Val Eveillé	Le Val Eveillé +33 6 73 47 80 08
20 Août	19h - « La vie en rouge » spectacle - Lieu : au Val Eveillé	Le Val Eveillé +33 6 73 47 80 08
23 Août	15h - « La photo en labo bio » Atelier pour enfant à partir de 8 ans - Lieu : Musée	Musée d'Ossau d'Arudy +33 5 59 05 61 71 Réservation
25 Août	15h - « Las Luadas encantadas » (chants) Lieu : Place de la Mairie	Le groupe de chants 06 28 02 69 55
	17h45 - « Découverte des hirondelles de la nuit » avec J. Maingueneau - Lieu : Cinéma St Michel	Musée et Parc National des Pyrénées 05 59 05 41 59
26 Août	20h30 - La Guinguette du Val « CSympadetcool » au Val Eveillé	Le Val Eveillé +33 6 73 47 80 08
29 Août au 2 Septembre	« Le Cinéma St Michel fête ses 70 ans » Lieu : Cinéma St Michel	Renseignements : 07 81 19 11 62
2 septembre	14h - « FORUM DES ASSOCIATIONS » à Espalungue.	Mairie d'Arudy
16 & 17 Sept.	JOURNEES DU PATRIMOINE 2023	Associations
22 au 24 Sept.	ETONNANTS RANDONNEURS	Des Iles et des Ailes
15 Octobre	FOIRE D'ARUDY	Mairie d'Arudy 05 59 05 80 44
23 Décembre	MARCHE DE NOEL	Mairie d'Arudy 05 59 05 80 44

Le cinéma Saint Michel fête ses 70 ans : Mars 1953 a lieu la 1ère séance du cinéma.

Ce dernier venait s'ajouter à ce que l'on appelait « le Patronage Saint Michel » qui vient de fêter ses 100 ans. Il comportait alors le foot, le théâtre, les colonies de Hourcq et la fête des fleurs. Il ne fonctionne qu'avec des bénévoles. Malgré l'avancée des technologies audiovisuelles etc, il a su s'adapter et sa réputation n'est plus à faire. Avec d'autres « petites salles » du département, il permet d'apporter la Culture et le divertissement dans notre territoire.

Aujourd'hui ce sont : 11 séances par semaine sans compter les séances scolaires ou celles du centre aéré. Ce sont aussi des débats avec intervenants, séances opéras ou danses, ciné-concerts, ateliers divers, le cycle « Ecran Buissonnier et le classement « Art et Essai ».

Les spectateurs nous restent fidèles . Merci à eux !

Nos prix attractifs et notre proximité expliquent en partie ce phénomène.

Du 29 août au 2 septembre les bénévoles vous concoctent un programme festif dont le point d'orgue sera le samedi avec auberge espagnole et projection gratuite en plein air au parc St Michel. Nous vous



À l'occasion des différents événements culturels autour du projet "Une balade ossaloise dans les collections d'Albert Kahn", le Musée d'Ossau expose un fonds photographique inédit du célèbre astronome Emile Touchet.

Emile Touchet : astronome et photographe du début du XXe s. Né à Paris le 24 juin 1874, il se passionne très tôt pour l'astronomie. Âgé d'à peine 18 ans, il prend la présidence de l'Ecole Populaire des Sciences jusqu'en 1894. Il intègre la Société Astronomique de France, qui lui délivrera un prix pour ses travaux en 1900. Rien

ne prédestinait ce célèbre astronome parisien à arpenter les rues et les sommets de la Vallée d'Ossau jusqu'à son mariage en avril 1900 avec Marie-Frosine Lasserre, native de Sévignacq-Meyracq. Parallèlement à sa vie parisienne, les séjours avec sa famille vont s'échelonner en Vallée d'Ossau depuis septembre 1903, comme en témoigne la centaine de plaques de verre qui compose ce fonds.



E. Touchet passera les dernières années de sa vie dans la maison Vignalet à Sévignacq-Meyracq jusqu'à sa mort le 04 juin 1944. Il est enterré au cimetière de la commune et une plaque de la Société astronomique de France rappelle sa grande contribution.

Une exposition et autres curiosités de l'été 2023 :

Du 04 juillet au 17 septembre, venez découvrir l'exposition « *Le photographe Émile Touchet (1874-1944) : de l'Ossau à la Lune* » conçue en partenariat avec l'Association des Amis du Musée d'Ossau. Entre paysages, portraits et scènes de la vie quotidienne, E. Touchet livre un panorama de la Vallée d'Ossau dans les premières décennies du XX^{ème} siècle. Cette programmation sera ponctuée de plu-

sieurs conférences et projections, dont certaines ont été organisées en lien avec l'Association des Amis du Musée d'Ossau qui proposeront aussi plusieurs balades sur le terrain. Les enfants pourront s'essayer à la photographie en fabricant le plus rudimentaire des appareils : la chambre noire, appelée aussi sténopé. Une autre activité permettra de découvrir une méthode ancienne de développement de photos qui utilise la lumière du soleil pour créer des impressions uniques.

Du mardi au samedi de 10H00 à 12H30 et de 14H00 à 18H00. Visite libre ou visite guidée sur réservation à partir de 8 personnes. Tarif plein 5€ ; tarif réduit (3€) et gratuité selon conditions.

Ateliers créatifs sténopé (12/07 et 09/08) et cyanotype (26/07 et 23/08) à partir de 8 ans sur réservation.

Renseignements : contact@musee-ossau.fr // 05 59 05 61 71



DON DU SANG 2023 (Sous réserve de modifications)

Salle de réception - Place de l'Europe à **Sévignacq-Meyracq 64260**

Les mardi 25 juillet, 01 Août, 25 Novembre et 1er Décembre 2023 de 15h30 à 19h